

Annexes

Vieillesse : enjeux et opportunités de développement

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Annabelle BOUTET et Fanny SCHENCK | Etd
a.boutet@etd.asso.fr – f.schenck@etd.asso.fr

Implications méthodologiques et organisationnelles	2
● Prospective et territoires du vieillissement – Nord – Pas-de-Calais	2
● Des enquêteurs pour cerner les besoins des personnes âgées, Communauté de communes du Val de Beuvron – Nièvre	2
● Projet stratégique « Pour des personnes âgées au cœur de la cité » – Deux-Sèvres	3
● Projets sociaux de territoire – Finistère	3
● Mutuelle des transports – Manche	4
Services à la personne et offre de soin	6
● Pôle Services à la personne – Provence – Alpes – Côte d'Azur	6
● Plan de déplacements interentreprises de la filière « services à la personne » – Rhône	7
● Plateformes territoriales de services et d'animation – Deux-Sèvres	8
● Groupement d'intérêt public Services à la personne – La Réunion	9
Habitat - Mobilité	10
● Appel à projets « L'habitat regroupé » – Deux-Sèvres	10
● Création d'un pôle de services autour d'un foyer logement – Lavoncourt – Haute-Saône	11
Cohésion sociale	13
● « Les 80 ans de ma mère » – Nièvre	13
● Association Old'Up – Paris	13
● Réseau d'experts accompagnateurs bénévoles – Indre	14
Développement économique	15
● Projet Creator	15
● Autonom'lab – Limousin	16
● Sol'iage – Pôle Charles Foix – Val-de-Marne	18
● Agence du développement économique de la Loire (Adel) « Marché des seniors » – Loire	19
● Pôle domotique et santé de Guéret – Creuse	20
Bibliographie	22

IMPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Prospective et territoires du vieillissement

Nord – Pas-de-Calais

- http://www.nordpasdecalsis.fr/jcms/c_10327/note-d2dpe-n19-vieillissement-demographique-et-territoires-en-nord-pas-de-calsis-a-l-horizon-2025?cid=c_5673
- http://www.nordpasdecalsis.fr/jcms/c_10339/note-d2dpe-n23-vieillissement-a-l-horizon-2020-quelles-consequences-sur-l-activite-en-nord-pas-de-calais?cid=c_5673
- http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/dossiers_de_profils/dp_104/dp_104.htm

Les travaux préparatoires du Schéma régional d'aménagement et du développement du territoire (SRADT) ayant souligné que le Nord – Pas-de-Calais n'échappait pas à la tendance nationale du vieillissement de la population, la direction du développement durable, de la prospective et de l'évaluation (D2DPE) de la Région engage en 2008 une étude afin d'en identifier les conséquences en termes d'offres et de demandes de services et d'équipements. L'année suivante, la D2DPE lance une étude complémentaire sur les impacts du vieillissement sur l'activité en Nord – Pas-de-Calais.

Les démarches de prospective s'appuient sur des groupes de travail animés par la D2DPE. Ont ainsi été associés aux études sur le vieillissement les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, la préfecture, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, l'Insee, différentes directions de la Région, etc. Elles

sont l'occasion de partager un diagnostic commun au sein du conseil régional et entre partenaires.

En 2011, l'Insee conduit, en partenariat avec l'État et la Région, une analyse des espaces du Nord – Pas-de-Calais à partir de quatre angles : les dynamiques démographiques, les mutations et polarités économiques, le développement humain et la gouvernance territoire. Chaque analyse fait émerger des systèmes territoriaux particuliers. L'analyse des dynamiques démographiques s'appuie sur trois indicateurs : l'évolution annuelle moyenne de la population, la taille des ménages et le ratio de vieillissement des habitants. Il en résulte sept espaces montrant que les « territoires du vieillissement » ne correspondent pas nécessairement aux territoires de l'action publique.

Des enquêteurs pour cerner les besoins des personnes âgées

Communauté de communes du Val de Beuvron

Nièvre

- http://www.valdubeuvron.fr/fichiers_projets/QUESTIONNAIRE_HABITAT.pdf

En 2004, dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet de création d'habitat pour personnes âgées en centre bourg de Brinon sur Beuvron, la communauté de communes du Val de Beuvron lance deux questionnaires afin de mieux connaître les modes de vie et les besoins des personnes âgées en termes de loisirs et de services. Le premier questionnaire destiné à une consultation large, a permis de définir des groupes en fonction des types d'hébergement envisageables (foyer logement, maison d'accueil

rurale pour personnes âgées, Ehpad, etc. Le second concernait spécifiquement les personnes repérées susceptibles d'occuper des logements de façon autonome. Afin d'obtenir un fort taux de retour et des réponses sincères, la communauté de communes a « recruté » un ou plusieurs enquêteurs par commune chargés d'aller remplir le questionnaire au domicile de la personne âgée.

Projet stratégique « Pour des personnes âgées au cœur de la cité »

Deux-Sèvres

- <http://www.deuxsevresautrement.fr>

Le projet départemental « Deux-Sèvres autrement » fixe les orientations qui organisent et priorisent les interventions du conseil général pour la période 2011-2014. « Deux-Sèvres autrement » comprend vingt-deux projets stratégiques qui se déclinent en programmes d'action. Le projet stratégique « Pour des personnes âgées au cœur de la cité » comprend ainsi deux programmes : la mise en place de « plateformes territoriales de services et d'animation (Ehpad de demain) » et « les personnes âgées et l'ensemble des politiques départementales ». Chaque projet ou programme est confié à un chef de projet qui doit en assurer le pilotage et la mise en œuvre. La commande initiale et le budget nécessaire sont définis entre le président du conseil général et chaque chef de projet. Ensuite, le chef de projet devient responsable de la mise en œuvre devant le président du conseil général et le comité de projet (équipe pluridisciplinaire comprenant des élus, des bénéficiaires, des techniciens,

des experts, présidée par un élu du conseil général). Le chef de projet travaille hors cadre hiérarchique.

Le groupe stratégique sur « pour des personnes âgées au cœur de la cité » a ainsi défini en 2011 des propositions d'actions transversales pour améliorer le maintien en domicile. Il a permis de réunir différents services (habitat, mobilités, appui aux territoires, coordination gérontologique, maintien à domicile) et directions (partenariats culturels sportifs et associatifs, insertion sociale et professionnelle, vie culturelle et associative, environnement/biodiversité, finances) du conseil général ainsi que des représentants du Caue et de la maison départementale des personnes handicapées.

Projets sociaux de territoire

Finistère

- <http://www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Action-sociale-de-proximite/Projets-sociaux-de-territoire>

Afin de décliner ses politiques sociales aux spécificités des territoires, le conseil général du Finistère s'est doté pour la période 2006-2009 de projets sociaux de territoires. La réalisation d'un projet est co-pilotée par le responsable du territoire d'action social (services déconcentrés du conseil général en charge de l'action sociale de proximité) et le conseiller général délégué au territoire concerné. Le projet est présenté aux partenaires pour consolider les constats et envisager des actions communes.

Un projet social de territoire comprend un diagnostic, les priorités de la politique sociale du conseil général compte tenu du

contexte local et des fiches actions. Enfance, jeunesse, vieillissement, santé, insertion, etc. sont ainsi abordés sur tous les territoires mais différemment priorisés.

Suite à la réalisation d'un bilan en 2008, les projets sociaux de territoire ont été reconduits pour 2010-2014.

Mutuelle des transports

Manche

- http://www.themavision.fr/upload/docs/application/pdf/2012-01/bienvieillir-mutuelletransports.pdf?bcsi_scan_9825C54B428CE2DA=0&bcsi_scan_filename=bienvieillir-mutuelletransports.pdf
- <http://plausiblepossible.com/>

Origine

Janvier 2010 : séminaire « Innover pour bien vieillir dans la Manche » organisé par la Fing et Manche numérique, dans le prolongement du programme « Plus longue la vie » animé par la Fing de 2008 à 2010 en association avec Senioscopie.com, Seniosphère, l'institut Silverlife, Distance expert, Accordages et le centre culturel international de Cerisy.

Ouvert aux associations, aux collectivités locales, aux entreprises, aux Clic, etc., le séminaire à visée exploratoire met en lumière deux thématiques : la mobilité des personnes âgées et le développement des services.

Avril 2010 : constitution d'un groupe de travail pour une recherche-action sur le canton de Mortain réunissant le centre culturel international de Cerisy, Manche Numérique, le conseil général de la Manche, la Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche, le Clic du Mortainais.

Juin 2010 : réunion du comité de pilotage associant élus et professionnels.

Phase 1

Septembre à octobre 2010 : ateliers avec les acteurs locaux (environ 100 personnes) sur 4 thèmes (santé physique et psychologique, habitat et cadre de vie, vie social culturelle sportive, mobilités et accessibilités).

Décembre 2010 : réalisation de 21 entretiens auprès d'habitants en situation de vieillissement et de focus group avec des professionnels.

Février 2011 : restitution publique.

Phase 2

Avril à juin 2011 : organisation de 3 ateliers de coconception qui aboutissent au choix de deux scénarii : la mutuelle des transports et la chaîne des jardins.

Octobre 2011 : restitution publique.

Objectifs

La mutuelle des transports et la chaîne des transports reposent sur des logiques de valorisation et de mutualisation de l'existant pour mieux répondre aux besoins de la population. La conception et la mise en œuvre de ces deux projets s'appuient sur l'implication citoyenne.

Mutuelle des transports : la mutuelle des transports vise à mettre en relation les déplacements des uns avec les besoins des déplacements des autres afin de favoriser la mobilité du plus grand nombre. Elle repose sur la mutualisation des outils de communication au profit de l'ensemble de la population. Elle consiste à améliorer et à regrouper l'information sur les pratiques de covoiturage déjà existantes entre les habitants (informelles, associatives, ou via le site de covoiturage du conseil général). Pour ce faire, elle s'appuie sur les moyens de diffusion et d'échanges d'information existants : radio locale, espaces publics numériques, stand sur le marché, etc.

Chaîne des jardins : la chaîne des jardins vise à mettre en relation des personnes ne pouvant plus jardiner avec des volontaires n'ayant pas de jardins. Des jardiniers référents font le lien entre les personnes âgées et les habitants sans jardins. Favorisant ainsi la mise en place d'un réseau de bienveillance informel sur le territoire, la chaîne des jardins permet aux organismes de santé et aux associations de solidarité d'identifier plus simplement les ruptures dans les parcours de vie des plus âgés, et ainsi d'intervenir plus simplement auprès de ce public pour proposer les services d'aide qui leur sont destinés. Enfin, la chaîne des jardins vise à créer une dynamique locale autour des jardins potagers, avec un accent mis sur la création d'événements fédérateurs, le développement des échanges intergénérationnels, la valorisation du patrimoine immatériel du Mortainais, le soutien à la diversité des cultures locales, etc.

Moyens humains et financiers

Animation et suivi :

- l'agent de développement local (pôle Solidarités, formation, jeunesse, sport et culture) du conseil général de la Manche en charge des territoires de solidarité du mortainais et de la baie du mont Saint Michel. Les agents de développement local ont en charge l'ingénierie de projet et assurent la fonction de référent des politiques contractuelles sur les territoires dont ils ont la responsabilité,
- la coordinatrice du Clic.

Co-conception : agence de design de services Plausible possible.

Financement :

- phase 1 : Predit recherche GO n°3 (15 000€).
- phase 2 : Direction départementale des territoires et de la mer (20 000 €).

Partenariats

Mutuelle des transports :

- Réseau de bénévoles « Solidarité transport » du canton du Mortainais, qui participe au réseau départemental des Solidarités rurales animé par la MSA.
- Association « La chaîne de solidarité du canton de Mortain », qui vise à promouvoir les solidarités locales, à organiser, soutenir ou déclencher des événements, et à fédérer les élus, les centres communaux d'action sociale, les associations caritatives, les professionnels, les bénévoles et les habitants.
- Espaces publics numériques du canton.
- Site de covoiturage du conseil général de la Manche.
- Radio locale.

Chaîne des jardins :

- Réseau de bénévoles « Solidarité transport ».
- Association « La chaîne de solidarité du canton de Mortain »,
- Espaces publics numériques du canton.
- WikiManche.
- Écoles et formations agricoles.

Limites / freins

Etre vigilant sur l'articulation entre les projets.

Projets à venir

Définition d'une feuille route par scénario susceptible d'être développé sur le territoire du Mortainais (septembre 2012).

SERVICES À LA PERSONNE ET OFFRE DE SOIN

Pôle Services à la personne

Provence – Alpes – Côte d'Azur

- <http://www.psppaca.fr>
- <http://www.regionpaca.fr/emploi-developpement-economique/les-prides.html>

Origine

Janvier 2007 : création de l'association Pôle Services à la Personne Provence – Alpes – Côte d'Azur (PACA) à l'initiative de cinq entreprises associatives, trois plateformes départementales de services à la personne, huit fédérations régionales et deux regroupements d'acteurs de l'Ess.

30 mars 2007 : labellisation Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES) par le conseil régional PACA, à l'issue d'un partenariat avec la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Les PRIDES sont issus du schéma régional de développement économique 2006-2010 de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Leur objectif consiste à promouvoir une économie de réseaux en regroupant des entreprises notamment des TPE et PME, des associations à vocation économique, des laboratoires de recherche, etc. intervenant dans le même secteur d'activité. Les pôles visent à développer les projets collaboratifs et à mutualiser des moyens.

Chaque PRIDES élabore avec ses membres un projet stratégique sur trois ans. Les vingt-neuf PRIDES sont chargés de mettre en œuvre des actions relatives à :

- l'innovation (technologique, organisationnelle, commerciale, etc.),
- l'appropriation des nouveaux usages des TIC,
- la formation et la valorisation des ressources humaines,
- la responsabilité sociale et environnementale,
- le développement international et l'accès au commerce international.

2011 : labellisation « grappe d'entreprises » par la Datar.

Missions

Janvier 2012 : 156 adhérents dont 99 entreprises de l'économie sociale et 34 entreprises lucratives, soit 50 % de l'emploi salarié des organismes agréés des services à la personne.

Le pôle assure des missions dans 6 domaines :

- outils d'animation et d'échange d'information (site internet, newsletter),
- productions professionnelles : cartographies, états des lieux, guides pratiques issus de la capitalisation des actions menées auprès des adhérents, etc.,

- rencontres professionnelles,
- accompagnements collectifs et individuels auprès des entreprises dans les domaines suivants : stratégie et coopération, ressources humaines, gestion et financement (audit de gestion, fonds IRIS, prêt régional de maintien de l'emploi),
- communication,
- innovation, recherche, expérimentation : étude sur un fonds d'avance ou avance remboursable pour les particuliers utilisateurs de services à la personne, expérimentation de l'e-portfolio dans les services à la personne, réflexion sur l'intégration des TIC au domicile des personnes dépendantes.

Gouvernance

Le conseil d'administration comprend 38 administrateurs dont 60 % de représentants d'entreprises de services à la personne et 40 % de représentants de structures institutionnelles (plateformes départementales, fédérations et syndicats, organismes bancaires / financiers / émetteurs de Cesu, acteurs du développement économique, unions régionales et départementales). Il comprend trois collèges : membres fondateurs, entreprises, institutionnels.

La Région affecte à chaque PRIDES un élu référent et des chargés de mission qui assurent un suivi technique.

Moyens humains et financiers

L'équipe comprend 6 personnes :

- 1 directrice,
- 3 chargés de mission (ressources humaines, innovation, financements),
- 1 assistante de projet,
- 1 assistante de gestion.

Budget : 500 000 € dont 75 % de fonds publics (40 % Région, 40 % Europe - Feder, 20 % État). Les 25 % restants correspondent aux adhésions (cotisation de 250 € par an) et au service de conseil.

Le label PRIDES se traduit par un contrat d'objectifs signé pour trois ans entre chaque pôle et la Région. Il est assorti d'une convention financière annuelle qui assure le pôle :

- d'une aide au fonctionnement et à l'animation (coordination, offre de services collectifs, etc.),

- d'une aide à la réalisation des projets coopératifs de ses adhérents.

Les entreprises membres peuvent parallèlement bénéficier d'une aide individuelle directe (prêt à taux zéro, subvention).

Partenariats

- Uriopps PACA : action sur la coopération et la mutualisation dans les organismes au domicile des personnes.
- DLA, C2RA, Reunica : plans d'accompagnement collectif à la diversification et au développement d'activités pour des groupes d'une dizaine d'entreprises.

- OPCA, Act Méditerranée : démarches d'accompagnement à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Agefos PME, Uniformation : formations collectives.

Limites / freins

- Fragilité du modèle économique.
- Partenariat avec les conseils généraux (aujourd'hui strictement relatif aux échanges d'information).
- Approche infra territoriale.

Plan de déplacements interentreprises de la filière « services à la personne »

Rhône

- http://www.espacedestemps.grandlyon.com/_Services_de_mobilite/mobilite_SALARIES.htm

Afin de faire face à la problématique de la mobilité des salariés du secteur des services à domicile (faible motorisation, desserte insuffisante en transports en commun, multi déplacements, etc.), la chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI), la Direction départementale de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP), le Grand Lyon via la mission de temps et des entreprises volontaires choisissent en 2008 de mener une réflexion collective. Un groupe de travail composé d'entreprises et d'experts de la mobilité, un benchmark et une étude mobilité confiés à Effia permettent aux partenaires de définir un plan pour la mise en place d'un plan de déplacements interentreprises (PDIE) de la filière services à la personne.

Le PDIE, lancé en avril 2012, comprend des actions individuelles (audit conseil des organismes de services à la personne,

accompagnement coaching) et collectives (sensibilisation / information, réunions d'information, publications, lobbying, site web collaboratif, formations, groupement d'achat, observatoire de la mobilité dans les services à la personne, etc.).

La démarche a demandé le recrutement d'un salarié en contrat à durée déterminée (trois ans) domicilié à la CCI. Chaque partenaire a apporté son appui technique. Les fonctions TIC, communication et formation ont été externalisées.

La démarche a bénéficié de l'appui financier du Grand Lyon, de l'État via l'Agence nationale des services à la personne, de la Région Rhône-Alpes via le Feder, de l'Ademe et des entreprises de services à la personne. L'étude mobilité a été financée par le Grand Lyon et la DDTEFP du Rhône.

Plateformes territoriales de services et d'animation

Deux-Sèvres

- http://www.deuxsevresautrement.fr/Racine/Lam%C3%A9thode/DeuxS%C3%A8vresAutrementAccueil/Articles/tabid/158/ctl/ArticleView/mid/203/articleId/115/LEtablissement_dHebergement_pour_Personnes_Agees_Dependantes_de_demain.aspx

Origine

2010 - A l'issue de l'élaboration du schéma gérontologique 2010-2014, le conseil général des Deux-Sèvres prolonge la réflexion en lançant des groupes de travail partenariaux sur 5 thèmes : accompagner la mutation des services d'aide à domicile, la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes en Ehpad, la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, la prise en compte des personnes âgées dans les différentes politiques du conseil général, et l'Ehpad de demain.

Le groupe sur l'Ehpad de demain vise à réfléchir à l'évolution des Ehpad en tenant compte des attentes, demandes et besoins des résidents, de l'entrée plus tardive en établissement et de la nécessité de maîtriser les prix de journée. Les travaux aboutissent à l'idée de plateformes territoriales de services et d'animation c'est-à-dire l'organisation d'offres de services et d'animation de proximité fondées sur la coopération entre les acteurs intervenants auprès des personnes âgées.

Mars 2012 : production du cahier des possibles des plateformes territoriales de services et d'animation dans le cadre d'une démarche de réflexion-action auprès des partenaires.

Le cahier des possibles constitue le cadre méthodologique des plateformes. Il précise :

- le contenu des plateformes : information et orientation (Clic, conseil général, CCAS), aide à domicile (services à domicile, services de soins infirmiers à domicile, hospitalisation à domicile réseaux de santé, téléassistance), hébergement (accueil permanent ou séquentiel en Ehpad, logements-foyers de petite taille, logements communautaires, villages résidences, familles d'accueil), et activités culturelles éducatives, festives, sociales, sportives (associations et centres socioculturels) ;
- les acteurs concernés : personnes âgées de plus de 60 ans, aidants familiaux, professionnels de l'accompagnement des personnes âgées (généralistes, pharmaciens, infirmiers, ergothérapeutes, etc.), associations ;
- les objectifs poursuivis : optimisation des ressources et des compétences (personnel, plan de formation, services, moyens humains et matériels, etc.), et mise en réseau des services ;

- les moyens (conseil général, État, CNSA, Carsat) ;
- le pilotage.

Gouvernance

Comité de pilotage : conseil général, Coderpa, fédérations d'Ehpad, services à domicile, structures d'hébergement pour personnes handicapées, accueillants familiaux, infirmiers et médecins libéraux, caisses de retraite, centres socioculturels, Aînés ruraux, foyers ruraux, ligue de l'enseignement, maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer.

Moyens humains et financiers

Appui technique du conseil général (mission coordination gérontologique, animation des territoires et prospective).

Projets à venir

Restent à préciser l'ensemble des moyens mobilisables (ARS, MSA, Carsat, mécénat) et les formalisations juridiques possibles des coopérations.

Novembre 2012 : référentiel (ou guide méthodologique) des plateformes territoriales de services et d'animation.

Avant fin 2012 : objectif d'accompagner une à trois plateformes expérimentales.

Groupement d'intérêt public Services à la personne

La Réunion

- <http://www.cg974.fr/index.php/Telecharger-document/Dossier-de-presse-GIP-SAP.html>

Origine

Octobre 2010 : arrêté d'approbation du groupement d'intérêt public (GIP) Services à la personne de La Réunion pour la période 2010-2014.

Missions

L'association des maires de La Réunion, le conseil général et le conseil régional ont décidé de créer le GIP Services à la personne afin d'apporter une réponse commune aux problématiques de ce secteur. Le GIP assure trois missions :

- associer et coordonner les personnes publiques (État, collectivités locales, etc.) et les personnes privées (association, structures de services, usagers, etc.),
- réguler pour éviter les situations de tensions organisationnelles et financières,
- mettre en commun des moyens d'évaluation permettant de mesurer et de garantir la qualité de la prise en charge au meilleur coût,
- apporter une ingénierie et une expertise aux élus, aux structures et aux porteurs de projet.

Le GIP a d'ores et déjà réalisé plusieurs actions :

- colloque sur les services à la personne en novembre 2010,
- dispositif répit et repos pour les aidants familiaux,
- étude de coûts comparatifs des services d'aide à domicile,
- journée des aidants familiaux en juillet 2011.

Gouvernance

Le conseil d'administration est composé des élus du conseil général, du conseil régional et de l'association des maires de La Réunion et quelques membres qualifiés.

Un comité consultatif et un collège des prestataires et usagers seront ultérieurement mis en place.

Moyens humains et financiers

13 équivalents temps plein ; presque tous les salariés sont mis à disposition par les collectivités membres.

Budget primitif 2012 : 2 millions d'euros dont 1,96 en fonctionnement (61% pour les prestations du dispositif Répit et repos) et 0,04 en investissement.

Le financement du GIP est actuellement entièrement assuré par le conseil général.

Partenariats

- Services d'aide et de soins à domicile.
- Conseil général.
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.
- CCAS.
- Conseil régional.
- Organismes de formation.

Projets à venir

- Poursuite du dispositif Répit et repos (séjour vacance « Grand air », accueil de jour et accueil temporaire en famille d'accueil).
- Mise en place et gestion d'une plateforme de services à destination des usagers, des aidants et des structures.
- Accompagnement des porteurs de projets vers l'agrément qualité.
- Campagne de communication sur la valorisation des métiers de l'aide à domicile.
- Accompagnement des structures et du conseil général vers la dématérialisation (par ex. télégestion).

HABITAT - MOBILITÉ

Appel à projets « L'habitat regroupé »

Deux-Sèvres

- <http://www.deux-sevres.com/deux-sevres/LinkClick.aspx?fileticket=ikpuPTHxmRw%3d&tabid=522&mid=779>

Origine

L'appel à projets « L'habitat regroupé » s'inscrit dans le prolongement des orientations du schéma gérontologique 2011-2014 du conseil général des Deux-Sèvres qui visent notamment à « anticiper l'avenir de l'hébergement des personnes âgées ».

1^{er} novembre 2011 au 31 mars 2012 : 1^{ère} vague de l'appel de projets.

1^{er} avril au 30 juin 2012 : seconde vague de l'appel à projets.

Objectifs

L'appel à projets consiste à soutenir les acteurs proposant des réponses alternatives entre le « tout domicile » et le « tout établissement » afin de favoriser le parcours résidentiel des personnes âgées et/ou handicapées. Il vise la construction de 150 logements neufs ou en acquisition-amélioration en vue de créer des logements adaptés à la perte d'autonomie et au handicap en « habitat regroupé ». L'appel à projets est réservé aux organismes de droit public, communes, communautés de communes, centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, et bailleurs sociaux.

L'appel à projets fixe plusieurs critères d'éligibilité des opérations : localisation géographique et échelle de territoire pertinent (par exemple présence d'équipements et de services), bâti et espaces extérieurs, projet de vie sociale (vie collective et démarche participative dans le montage du projet), efficacité énergétique, gestion de l'eau, gestion des déchets, qualité de l'air intérieur, convention de partenariat avec les acteurs du réseau gérontologique local, mode d'occupation des logements, accompagnement des résidents par le maître d'ouvrage, clauses d'insertion.

La convention de partenariat avec les acteurs du réseau gérontologique vise à anticiper la prise en charge de la perte d'autonomie et la cohérence des parcours résidentiels. Elle doit prévoir l'organisation des acteurs en amont (conditions d'entrée et démarche d'accueil) et en aval par une coopération avec l'Ehpad de proximité.

Une convention doit donc obligatoirement formaliser le partenariat avec le ou les Ehpad de proximité. Un ou des conventionnements doivent, de surcroît, être prévus pour

organiser le lien entre le projet d'habitat regroupé et les services d'aide à domicile, de portage de repas, le service de soins infirmiers à domicile, l'hospitalisation à domicile, le Clic, le réseau de santé gérontologique, etc.

Tous les projets doivent proposer une offre de loyer modéré adaptée aux ressources des personnes.

Moyens humains et financiers

Le Caue, missionné par le conseil général à titre gratuit, peut être sollicité par les maîtres d'ouvrage pour apporter une aide à la conduite de projet et favoriser l'insertion du projet dans son environnement. Le conseil général recommande également le recours à un programmeur spécialisé dans la construction d'habitat alternatif pour les personnes âgées et/ou handicapées.

L'adaptation des logements et de l'environnement à la perte d'autonomie des personnes doit faire l'objet d'une expertise technique effectuée par un opérateur externe spécialisé. Cette expertise a fait l'objet d'un marché public que le conseil général finance à moitié.

La réalisation des projets s'inscrit dans un programme sectoriel financé dans le cadre du schéma gérontologique. Elle varie selon le type de logements (neufs ou acquisition-amélioration). Le conseil général propose de financer 2 opérations d'une dizaine de logements sur chacun des territoires (pays et bassin de vie niortais) ayant un taux d'équipement (hébergement permanent et temporaire en Ehpad, Ehpa, logements-foyers) inférieur à la moyenne départementale, et 1 opération d'une dizaine de logements sur les autres territoires.

Les projets peuvent également bénéficier d'une subvention au titre de la politique territoriale du conseil général (Proxima).

Les projets sont accompagnés par la direction des solidarités et de l'autonomie des personnes (mission coordination gérontologique) et le service Appui aux territoires.

Partenariat

En amont, le conseil général et la Carsat ont réfléchi à la cohérence de leurs appels à projet respectifs (habitat regroupé ; lieux de vie pour retraités autonome). Ils ont ensuite choisi de collaborer sur l'évaluation des projets.

Prêt à taux zéro remboursable sur 20 ans et subvention d'équipement avec un maximum de 30 000 euros.

État : prêt locatif social.

Projets à venir

Objectif : lancer une troisième vague d'appel à projet « L'habitat regroupé » afin de réaliser les 150 logements prévus initialement sur la période 2011-2014.

Création d'un pôle de services autour d'un foyer logement

Lavoncourt – Haute-Saône

- http://www.ateliers-solidarite.com/ateliers-solidarite/medias/supports_interventions/atelier14/cias_fassad_carteret_totalecharte.pdf

Origine

1997 : le maire de Lavoncourt incite 5 communes à regrouper leurs centres communaux d'action sociale en un centre intercommunal afin de gérer en commun le foyer-logement de la commune.

2000 : la commune envisage de créer une cantine scolaire. Afin de mutualiser les coûts, elle ouvre la cuisine du foyer-logement aux enfants.

2005 : face à un constat de dénutrition de certaines personnes âgées sur le territoire, le CIAS et l'association de soins et de services à domicile, la Fassad, signent une convention pour développer un service de repas chaud à domicile. Préparés par la cuisine du foyer-logement, les repas sont revendus à l'association qui les livre (7 200 repas en 2011). Quatre salariés du foyer, qui étaient à temps partiel ont ainsi pu réaliser des heures complémentaires pour la Fassad.

Objectifs

Face au vieillissement de la population et à l'isolement de certains habitants, le CIAS a décidé de développer les services de proximité en s'appuyant sur le foyer-logement.

Les objectifs de cette action sont de :

- créer un pôle de services en milieu rural : favoriser l'accès à des services de proximité diversifiés et donc limiter les déplacements,
- élargir les possibilités d'aide et de services aux personnes âgées, isolées, handicapées en milieu rural,
- favoriser les échanges intergénérationnels,
- créer et pérenniser des emplois de services.

Dans ce but, et dans la continuité des initiatives précédentes, le CIAS a développé des partenariats variés et le lieu a été agrandi.

Il réunit désormais en son sein :

- 6 pavillons HLM (Habitat et territoires), dont 2 pour de l'accueil temporaire,
- un regroupement de services (Fassad, assistantes sociales, mission locale, bibliothèque intercommunale...) et un visio-guichet (Point Visio Public de la Région pour accéder aux services de Pôle emploi, la Caf, MSA et CPAM) au sein d'un pôle de services labellisé Relais de Services Publics depuis mars 2012,
- un service de téléassistance de Présence Verte (MSA) pour les 8 communes du CIAS,
- une permanence de la mutualité française (optique et audio-prothèses),
- un pôle infirmier et un cabinet de kinésithérapeutes,
- un local intergénérationnel.

Moyens humains et financiers

Mutualisation de personnel entre les communes (CIAS) :

- 12 salariés pour le foyer-logement,
- un emploi a été créé pour assurer l'accueil du Relais de Services Publics et accompagner les utilisateurs du Point Visio Public (dispositif emploi tremplin de la Région Franche-Comté).

Mutualisation de personnel entre le CIAS et la Fassad :

- 6 salariées du CIAS effectuent des heures complémentaires à la Fassad,
- une aide à domicile accompagne les enfants à la cantine.

Le projet d'extension du site a été intégré au contrat de pays. Il a bénéficié de la labellisation Pôle d'excellence rurale (PER).

Coût total du projet d'extension du bâtiment : environ 1 000 000 € HT (auxquels s'ajoute le coût des 4 pavillons construits par SA Habitat et Territoires de 210 000 €).

Financement :

- Europe (FEDER) 35 %.
- État (FNADT) 25 %.
- Conseil régional de Franche-Comté (contrat de Pays) 12 %.
- Fondation de France 4 %.
- Aide parlementaire 1 %.
- Autofinancement 23 %.

Autres partenaires financiers : CRAM, CAF, MSA, AGF, La Poste.
Les 2 kinésithérapeutes, la mutualité française et le Fassad paient un loyer pour l'utilisation des locaux.

Partenariats

Des conventions de partenariat encadrent les différentes activités du site :

- Convention entre la Fassad et le CIAS.
- Conventions avec Présence verte et la Mutualité française.
- Conventions dans le cadre du Relais de Services Publics (Caf, Msa, Cnam, Pôle emploi, Orange).

Autres partenaires :

- Le syndicat scolaire : centre de loisirs, restauration scolaire et petite enfance.
- L'Amicale, pour les activités culturelles et sportives intergénérationnelles.
- Le club du 3^e âge.

Limites / freins

Fragilité du modèle économique : le projet repose en grande partie sur l'implication du maire de Lavoncourt (président du CIAS) et sa capacité à mobiliser des financements.

Projets à venir

- Développer les activités au sein du local intergénérationnel.
- Développer l'accueil de jour.
- Développer de nouveaux partenariats.

COHÉSION SOCIALE

« Les 80 ans de ma mère »

Nièvre

- <http://www.theatreprouvette.fr/html/80ans/site/index.htm>

De mars à juin 2004, l'association TéATR'éPROUVète a mené la démarche « Les 80 ans de ma mère » afin de « mettre en exergue le potentiel et la richesse créative des personnes âgées » et ainsi faire réfléchir sur le regard porté par la société sur le vieillissement. Via un appel national, la compagnie a invité des artistes de différents champs (photographes, chanteurs, poètes, arts graphiques) à travailler avec 50 personnes âgées volontaires de la Nièvre, dans le cadre d'un « service d'artistes à domicile ».

Chaque personne âgée a reçu gratuitement la visite d'un artiste pour une durée minimum d'un mois afin d'élaborer un projet commun. Les artistes étaient logés, rémunérés et remboursés de leurs frais de déplacement par TéATR'éPROUVète et disposaient sur place de véhicules dédiés.

Parallèlement, huit familles volontaires ont réalisé un film sur leurs parents ou grands-parents. Pour ce faire chaque famille a suivi des stages d'initiation à la prise de vue, au langage cinématographique et au montage, animés par des professionnels. Les différentes œuvres issues de la démarche ont été valorisées dans un film, un site internet et des rencontres.

« Les 80 ans de ma mère » ont bénéficié du soutien du conseil général de la Nièvre, du conseil régional de Bourgogne, du programme européen Leader +, du pays Nivernais-Morvan, du parc régional du Morvan, des communes de Cobigny, Talon et Ouroux-en-Morvan, de la direction régionale des affaires culturelles, de la caisse régionale d'assurance maladie, de la caisse des dépôts, de la Fondation de France, du secrétariat d'état aux personnes âgées et de sponsors privés.

Association Old'Up

Paris

- <http://www.old-up.eu>

Origine

Février 2008 : création à Paris de l'association Old'Up par le professeur Maurice Tubiana, oncologue (aujourd'hui président d'honneur), et Marie-Françoise Fuchs, médecin psychothérapeute (présidente). L'association entend réunir des retraités « plus si jeunes mais pas si vieux » (après 70 ans) pour redonner à cette génération un rôle dans la société.

Missions

L'objectif de l'association est de :

- connaître et faire connaître la place, le rôle, l'aptitude et l'utilité des retraités qui ont à s'inscrire dans la société et à y jouer un rôle civique,
- identifier et faire lever les obstacles au maintien à l'activité et à l'intégration sociale de cette génération,
- affirmer la capacité d'autonomie de cette génération (être acteur de sa vie, autant qu'acteur social et familial),
- travailler à optimiser les relations entre les générations.

Dans ce but, l'association propose :

- l'organisation de sorties mais aussi de rencontres et de séances de travail sur des thèmes variés (la culture, l'actualité, vieillir en couple, la fin de vie, la mémoire, la solitude, changer de lieu de vie, etc.).
- l'accompagnement de ses membres pour mettre en place des actions de proximité dans leur quartier (participer à un conseil des seniors, organiser un évènement, etc.).
- la participation à des diagnostics d'accessibilité dans les musées, les hôpitaux ou les magasins (Cité des sciences et de l'industrie de Paris, Galeries Lafayette, maisons de retraite, etc.) ou à des recherches médicales (sur la vue, la prévention des chutes, etc.).
- la mise en place de formations sur « le numérique au quotidien » pour apprendre à utiliser les bornes SNCF, acheter en ligne, utiliser Skype, se servir d'un appareil photo numérique, d'un smartphone, etc.

Gouvernance

L'association réunit aujourd'hui 300 adhérents en Ile-de-France. Le conseil d'administration compte 16 membres (personnes physiques).

L'association bénéficie également du soutien d'un comité de parrainage (17 membres) et s'appuie sur un comité scientifique (20 membres).

Moyens humains et financiers

Bénévoles.

Partenariats

Partenariat avec les associations E-Seniors (association qui initie les seniors et les personnes handicapées aux nouvelles technologies de la communication) et la société Génér'actions (services aux personnes âgées par des étudiants parisiens) pour les formations « numérique au quotidien ».

Réalisation d'un manifeste pour un dispositif généralisé d'éducation et de formation permanente destiné aux aînés (« aînés demain ») en partenariat avec les associations Actisse, A6, Bien Traitance, E-Seniors, IDSG, La vie devant nous, Seniorflex et Vedibe.

Projets à venir

L'association souhaite développer des partenariats avec les collectivités, estimant avoir un rôle à jouer dans l'élaboration de politiques publiques adaptées, ainsi qu'avec d'autres associations à l'échelle nationale afin de multiplier les actions.

Réseau d'experts accompagnateurs bénévoles

Indre

- <http://www.economiesolidaire36.org/accueil.html>

Créé en 1996 à l'initiative d'élus de l'agglomération castelroussine, le pôle local d'économie solidaire (PLES) de l'Indre constitue un espace d'échanges, de rencontres et de soutien aux initiatives locales de création d'activités. Structuré en association depuis 2000, le pôle est financé par la Région Centre, la communauté d'agglomération de Châteauroux, la Direccte, le service des droits des femmes et de l'égalité, et le fonds social européen.

Afin d'accompagner les porteurs de projet, le PLES a initié un club des porteurs et des créateurs, un réseau d'épargne solidaire, une couveuse d'activités et un réseau d'experts accompagnateurs bénévoles.

Composé de chefs d'entreprise et de cadres dirigeants expérimentés à la retraite, le réseau d'experts accompagnateurs

bénévoles accompagne les créateurs de l'idée au projet. Les experts accompagnateurs transmettent leur savoir, savoir-faire et expérience en gestion d'entreprise ainsi que leur connaissance du fonctionnement du milieu économique et de son environnement. En lien avec les salariés du PLES, l'accompagnement s'effectue dans le respect de la charte du PLES et de la charte du parrain (transparence, confidentialité et respect des valeurs du PLES et de l'ESS). Chaque année, le PLES organise des formations à destination des experts accompagnateurs (rôle de l'accompagnateur bénévole, accompagnement fiscal, social, juridique, comptable et commercial de l'activité, ESS, développement durable).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Projet Creator

Lorraine

- <http://www.creator7.eu>

Origine

2008 : constat au sein de la Région Lorraine d'une trop faible prise en compte des enjeux liés au vieillissement de la population alors même que celui-ci représente des opportunités de développement économique par la création de nouveaux produits et services. Or, si les Régions n'ont pas de compétence spécifique en la matière elles ont un rôle important à jouer au titre de la formation, du soutien à l'innovation, du développement économique, etc.

2009/2010 : rapprochement de 7 régions européennes partageant le même constat et lancement du projet CREATOR (Creative regional policies addressing economic development opportunities related to aging societies) pour une durée de 48 mois (janvier 2010 à décembre 2013) dans le cadre d'un programme européen de coopération territoriale INTERREG IV C.

Missions

Le programme INTERREG IV C a pour objectif d'améliorer l'efficacité des politiques et instruments de développement régional par le partage d'expériences entre régions européennes. Il vise à développer plus particulièrement les échanges dans deux domaines : l'innovation et l'économie de la connaissance ainsi que l'environnement et la prévention des risques.

À partir d'échange de pratiques, le projet CREATOR vise alors à faire émerger des projets et des politiques régionales intégrant les opportunités de développement économique offertes par le vieillissement de la population.

7 sous-projets sélectionnés par appel à projets ont ainsi émergé depuis le lancement du programme. Chacun d'entre eux regroupe des partenaires issus des 7 régions participantes (5 impliquent des partenaires lorrains), dont certains sont désignés comme coordonnateur de projet :

- **Biolife** : ce projet concerne l'alimentation des anciens. Il vise à concevoir une gamme d'aliments adaptés aux besoins nutritionnels et aux capacités spécifiques de préhension des seniors. Ce projet réunit des laboratoires de recherche et des entreprises. Le centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) AGRIA - Lorraine coordonne le projet.
- **Silhouette** : ce projet réunit des laboratoires et des centres de recherches sur les technologies de l'information et de la

communication. Les partenaires travaillent à la conception de produits destinés à procurer un meilleur confort aux personnes dans leur habitat et à faciliter leur vie quotidienne (détecteur de chutes, mobilier adapté aux personnes ayant des difficultés pour s'asseoir ou se relever, etc.). Ce projet réunit les sept régions partenaires. La Lorraine est représentée par le laboratoire d'automatique humaine et de sciences comportementales (LASC) de l'Université de Lorraine.

- **Reco et Effect** : ces deux sous-projets sont consacrés à l'offre de services et notamment à son organisation par les collectivités locales et les associations. Une analyse comparative des modes de prise en charge des personnes âgées dans les différents états (maintien à domicile le plus longtemps possible dans les pays nordiques, accompagnement familial en Espagne et au Portugal, etc.) est menée afin d'identifier les bonnes pratiques, de repérer les obstacles, de définir différents modèles et de poser des préconisations. En Lorraine, les partenaires des projets sont le GIP - délégation académique à la formation continue (la DAFCO : instance chargée d'organiser, d'animer et d'accompagner l'action du réseau des Greta de Lorraine) pour le projet Reco et le centre communale d'action sociale de Metz pour le projet Effect.
- **Silver Economy** : ce projet vise à réaliser une étude de marché sur les nouveaux produits à développer dans le domaine de l'assistance à la mobilité des personnes, le monitoring à distance (assistance robotique, « sensors », etc.), les nouvelles offres de « tourisme » de santé et de bien-être. La Lorraine n'est pas impliquée dans ce projet mais le conseil régional est destinataire de toute information utile.
- **Ensure et Generations** : ces projets visent à s'interroger sur la participation des « moins jeunes » dans le développement des filières économiques. De par leurs connaissances, les populations vieillissantes peuvent contribuer par leurs conseils, leur tutorat au développement des activités économiques (business angels, tutorat d'entreprises ou de créateurs d'entreprises, conseils sur les produits à développer, etc.). Le syndicat du pays de val de Lorraine est partenaire du projet Generations.

Au-delà du projet CREATOR, l'intérêt pour la Région Lorraine est de se positionner parmi les régions françaises et européennes qui se sont saisies de cet enjeu majeur de société et ont engagé l'adaptation de leurs politiques régionales afin notamment d'accompagner les opportunités nouvelles liées à l'allongement de la durée de vie.

Gouvernance

Les 7 régions européennes impliquées sont :

- Comté de Västerbotten (Suède) : coordinateur
- Région Lorraine (France)
- Région de Häme (Finlande)
- Région de Wielkopolska (Pologne)
- Province de Brescia (Italie)
- Agence de développement régional du nord de la Hongrie (NORDA)
- Institut pour le développement économique de la principauté des Asturies (Espagne)

L'ensemble des 7 projets mobilise des partenaires nombreux (plus d'une centaine au total) et variés (laboratoires de recherche, collectivités locales, entreprises, associations, etc.)

Moyens humains et financiers

Le budget total du projet CREATOR s'élève à 4,9 M€ dont 3,8 M€ proviennent de fonds FEDER et 1.1M€ sont financés par les régions ainsi que par les partenaires de chacun des sous-projets.

Le projet dispose donc de plus de 3,1 M€ pour financer 7 sous-projets de coopération et d'échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les régions partenaires. Les 1,8M€ supplémentaires permettent de financer les actions d'animation régionale et interrégionale, de communication et d'élaboration du document final de synthèse des bonnes pratiques et préconisations.

En termes de moyens humains, la Région Lorraine a mobilisé un chef de projet pour en assurer le suivi et la coordination régionale ainsi que différentes personnes au sein de ses services en fonction des thèmes traités (santé, prospective, etc.).

Limites / freins

Difficulté à transférer les pratiques identifiées au sein de chaque région partenaire en raison des législations très différentes entre chaque pays et notamment la répartition des compétences entre les échelons administratifs.

Tous les opérateurs susceptibles de participer à ces échanges européens n'ont pas pu être impliqués dans le projet notamment en raison des difficultés linguistiques puisque les échanges se réalisent généralement en anglais. Le coût des traductions rend leur généralisation difficilement imaginable.

CREATOR a permis d'engager des échanges d'expériences, l'identification de bonnes pratiques et la définition d'un cadre stratégique commun. La poursuite de cette démarche via des actions de transferts de bonnes pratiques ou le développement conjoint de produits, services ou méthodologies dépend de la mobilisation future des fonds européens.

Projets à venir

Dans le souci d'accompagner le développement de nouveaux emplois et d'adapter les besoins de formations correspondantes, la Région Lorraine, avec ses partenaires européens de CREATOR et certaines autres régions partenaires au titre de la coopération décentralisée, souhaite déposer en 2013 des projets européens sur les programmes d'éducation formation tout au long de la vie 2007-2013. Un premier projet de partenariat Leonardo pourrait faire l'objet d'un dépôt dès février 2013. La Région Lorraine pourrait en assurer la coordination.

Autonom'lab

Limousin

- <http://www.autonom-lab.com>

Origine

Février 2008 : constitution au sein de Limousin Expansion, l'agence régionale de développement économique du Limousin, d'un consortium informel qui regroupe 6 organismes (CHU de Limoges, entreprise Legrand, université de Limoges, pôle domotique de Guéret, collectif inter associatif sur la santé en Limousin, pôle de compétitivité Elopsys) afin de lancer une réflexion commune autour d'un projet de living lab.

Novembre 2008 : labellisation « living lab » (ou laboratoire des usages) accordée par l'association ENOLL.

Février 2010 : naissance d'Autonom'lab, living lab structuré sous forme associative.

Missions

Autonom'lab est un pôle régional d'innovation dans le domaine de l'autonomie et la santé des personnes âgées et handicapées qui a pour ambition de mieux connaître les usages et pratiques des personnes en perte d'autonomie et de faire émerger des solutions et des technologies dans le domaine de l'adaptation de l'habitat, de l'amélioration du confort de vie à domicile et de la prévention des situations à risque.

Il assure deux missions complémentaires : structurer l'écosystème régional des acteurs de la santé et de l'autonomie, et accompagner des projets collaboratifs dans ces domaines.

Dans ce but, le pôle propose :

- L'accompagnement de projets individuels (conseils aux porteurs de projet) et collaboratifs (utilisation de méthodes de co-design, de co-conception qui associent usagers, entreprises, universités, collectivités locales, etc.).
- La formation et le développement de compétences à destination d'organismes de formation, porteurs de projets, acteurs du sanitaire et social, usagers et leurs aidants, décideurs.
- La mise en réseau : outre la coordination d'acteurs autour de projets spécifiques, Autonom'lab représente ses membres dans les réseaux nationaux et européens, conduit des actions de lobbying et identifie les partenaires potentiels et les bonnes pratiques.

Autonom'lab est un living lab : un laboratoire qui place l'utilisateur au centre du dispositif pour développer des services et outils. Issue d'Europe du nord, la méthode du living lab répond à la volonté de se fonder sur l'identification des besoins sociaux,

et non sur l'offre, pour chercher des solutions nouvelles. Les usagers/bénéficiaires/clients sont associés à l'ensemble des étapes de conception des solutions.

Pour ce faire, Autonom'lab mobilise différents outils : enquêtes (phoning, etc.), analyse de la qualité participative des projets, groupes d'expression (jeux de rôle ou échanges à partir d'une présentation de produits/services par l'entreprise) ou expérimentations.

Gouvernance

L'association regroupe 28 membres organisés en 6 collèges d'acteurs : entreprises, institutions publiques, collectivités, associations d'usagers, acteurs du médico-social et de la santé, universités et laboratoires.

Chaque collège est représenté au sein du conseil d'administration de l'association.

La Région Limousin, la Direccte, et l'ARS sont membres de droit : elles participent à l'ensemble des conseils d'administration de l'association mais ne votent pas les décisions.

Moyens humains et financiers

- un directeur,
- une assistante,
- cinq chargés de missions : formation, recherche développement, adaptabilité de l'habitat, réseaux nationaux et européens et structuration de projets.

Compétences : médiation, animation de partenariat, gestion de la pluridisciplinarité, ingénierie financière.

Autonom'lab est un programme de Limousin Expansion, et bénéficie à ce titre du soutien financier du conseil régional du Limousin et de l'Union européenne (fonds structurels FSE et FEDER).

Budget de fonctionnement (en 2012) : 680 000 euros tous projets confondus.

Financement public par projet (via des subventions) : 85 %.

Prestations de services : 10 %.

Adhésions : environ 5 % (l'adhésion annuelle varie entre 50 et 2 500 € en fonction du nombre de salariés pour les entreprises, du budget pour les associations et administrations, et du nombre d'habitants pour les collectivités territoriales).

Partenariats

Autonom'lab est investi dans des réseaux nationaux (CNR Santé) mais aussi européen (ENoLL, Ambient Assisted Living, etc.).

Limites / freins

- Crédits sectoriels des collectivités inadaptés à la complexité des projets.
- Fragilité économique liée à la difficulté de financement des missions d'intérêt général.
- Évaluation de l'innovation : grilles de critères classiques d'évaluation peu adaptées à la mesure de l'innovation sociale et de ses impacts (plus-value en termes de modes d'organisation, de partenariat, de qualité d'usage, etc.).

Projets à venir

Lancement d'une démarche collective sur l'habitat regroupé adapté sur le modèle de la celle visant à développer « les services d'aide aux aidants » : www.aideauxaidantsenlimousin.fr

Expérimentation de dispositifs d'assistance à la mobilité avec le Commissariat à l'énergie atomique dans le cadre du projet EN-TRANCE financé par Ambient Assisted Living.

Sol'iage – Pôle Charles Foix

Val-de-Marne

- <http://www.charlesfoix.fr>

Origine

2000 : création du pôle « Allongement de la vie – Charles Foix » né de la rencontre entre des partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs et des collectivités locales (conseil général du Val-de-Marne, ville d'Ivry-sur-Seine, préfecture du Val-de-Marne, association pour le re-développement économique de Seine Amont, conseil de développement du Val-de-Marne, université Pierre et Marie Curie, CNRS, Sanofi Aventis, assistance publique hôpitaux de Paris, université Paris Est Créteil Val de Marne).

2008 : constitution d'un réseau des acteurs de la gérontechnologie, né de la bourse d'innovation Charles Foix qui récompense depuis 2003 (par un financement de 5 000 à 15 000 euros) les projets innovants visant à l'amélioration de la qualité de vie des seniors ou de leurs aidants.

2011 : labellisation « grappe d'entreprises » par la Datar du réseau des acteurs de la gérontechnologie.

Missions

Le pôle se développe autour de 4 axes : la recherche clinique sur le vieillissement cellulaire, l'animation de la grappe d'entreprises Sol'iage spécialisée dans le secteur des gérontechnologies, la formation (initiale et professionnelle) et l'enseignement, la réflexion et l'expérimentation des collectivités sur la dimension sociale du vieillissement.

Sol'iage constitue l'axe « innovation » du Pôle Charles Foix dans le domaine des gérontechnologies. Elle a pour ambition de structurer un réseau d'acteurs (structures et sociétés qui créent, développent, produisent, commercialisent, utilisent ou financent des produits et services) pour accompagner les porteurs de projet dans la mise en œuvre de solutions innovantes en direction des personnes âgées et de leur entourage par :

- L'animation du réseau d'acteurs : organisation de réunions d'information collectives et d'un forum annuel des gérontechnologies, mutualisation de services et la mise en place d'outils communs (actions collectives de sensibilisation sur les solutions commercialisées, études, annuaire des services, etc).
- L'accompagnement de projets. La cellule d'accueil Sol'iage permet aux porteurs de projet de bénéficier d'un premier diagnostic (utilité, degré d'innovation, faisabilité technique et industrielle, service rendu) réalisé par une équipe multidisciplinaire d'experts, spécialistes du marché des seniors et de l'innovation (membres de la grappe). L'équipe de Sol'iage peut accompagner ensuite les porteurs de projet jusqu'à la

réalisation de l'étude de faisabilité des solutions imaginées et/ou la commercialisation en aval des produits et services (formation, mise en relation avec les acteurs du réseau, actions de sensibilisation et de communication, appui à la recherche de financement, etc.).

Sol'iage se base sur une approche de conception participative et centrée sur l'utilisateur. Pour cela, elle sollicite des usagers (association Old'up par exemple) ou leurs représentants (France Alzheimer, Ehpad, caisses de retraite, hôpital Charles Foix) dans les phases de tests des produits et services. Elle peut également faire appel à des compétences extérieures (designers, médecins, ergothérapeutes, etc.).

Gouvernance

Sol'iage est structurée sous la forme d'une association. Elle s'intègre au pôle allongement de la vie au même titre que ses autres membres constitutifs que sont les collectivités et acteurs territoriaux et les acteurs du monde médical et de la recherche.

L'assemblée générale de Sol'iage réunit aujourd'hui 70 membres publics et privés avec un ancrage territorial fort. Le conseil d'administration comprend 3 collèges d'acteurs :

- acteurs industriels et commerciaux (créateurs d'entreprises, TPE, PME et grands groupes),
- représentants d'utilisateurs mais également de prescripteurs et financeurs de l'autonomie,
- acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation.

La collaboration avec les collectivités locales est multiple : au-delà de leur contribution financière au fonctionnement de la grappe, les collectivités sont présentes dans les instances de gouvernance, au sein de la cellule d'accueil et du jury de sélection de la bourse, et sont force de proposition (y compris dans les actions de développement de produits).

Moyens humains et financiers

- 1 directrice,
- 2 chargés de missions : un animateur, un chargé de communication (diffusion des produits).

Compétences : animation de réseau et coordination d'acteurs, accompagnement de projet.

Financement de l'État au titre de la labellisation « grappe d'entreprises ».

Financement public pour les missions d'intérêt général.

Financements privés : adhésion des membres et co-finance-

ment pour la réalisation d'études et missions ponctuelles qui les concernent directement.

Limites / freins

- Difficultés de commercialisation et de distribution des solutions (manque de réseaux de distribution).
- Difficulté à faire participer les usagers en amont des projets.
- Fragilité économique de la grappe : difficulté de financement des missions d'intérêt général et les prestations de conseil développées pour augmenter la part de l'autofinance-

ment peuvent être considérées comme relevant du champ concurrentiel.

- Crédits sectoriels des collectivités publiques.
- Mesure de l'innovation et de ses impacts.

Projets à venir

Projet de création d'une plate-forme immobilière et de services : pépinières et hôtel d'entreprises en biotechnologie et gérontechnologies, avec un centre de test, de démonstration et de formation.

Agence du développement économique de la Loire (Adel) « Marché des seniors »

Loire

- <http://www.ADEL42.com>

Origine

L'axe « marché des seniors » a été identifié lors d'une démarche prospective de l'agence du développement économique de la Loire sur les marchés de demain pour les entreprises du territoire. La candidature de l'Adel sur le thème « faciliter son quotidien et sa mobilité, un projet inter-clusters pour développer le marché

des seniors auprès des PME par une approche sur les usages et le design universel » a été retenue par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) dans le cadre de son appel à projet 2010-2011 « Les seniors, un marché de croissance pour les entreprises ».

Missions

Quatre objectifs :

- Déboucher sur des opportunités de développement pour les PME, diversifier leurs marchés en proposant des produits et services adaptés aux seniors : la candidature à l'appel à projets doit permettre de mettre en place un « véritable » programme de sensibilisation et de mobilisation des PME.
- Disposer d'un système de veille et d'information sur les besoins des seniors, les technologies et les services pour apporter « en continu » des connaissances aux PME et aux acteurs.
- Valoriser et développer les savoir-faire du territoire sur la filière seniors avec des expérimentations innovantes sur les usages, sur les technologies et services : le projet vise à accompagner les PME pour la conception de nouveaux produits et services. La notion de « design pour tous » reste un fil conducteur pour le positionnement sur le marché.

- Apporter aux collectivités des réponses en matière d'offre de service pour les seniors, et tout particulièrement pour le maintien à domicile, par un habitat évolutif, des aménagements adaptés aux besoins de mobilité, des services à la personne : ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises dans le cadre de commandes publiques.

Le projet comprend cinq phases :

- mise en place d'un système de veille et d'information,
- sensibilisation des PME du territoire,
- ateliers de créativité avec 5 groupes d'entreprises animés par des clusters,
- scénarii de nouveaux produits en s'appuyant sur les laboratoires d'usage mis en place par la Cité du design,
- élaboration d'un cahier des charges à destination des entreprises sur le design pour tous.

Moyens humains et financiers

Montant du projet : 222 800 euros.

Financement : 50 % DGCIS, 50 % partenaires (cf. ci-dessous).

Partenariats

- Adel 42 (porteur du projet).
- Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Etienne - Montbrison.
- Cité du design.
- SPORALTEC, Cluster Sports-Loisirs-Outdoor de la région Rhône-Alpes.
- Pôle des technologies médicales, grappe d'entreprises et SPL.
- Loire numérique, grappe d'entreprises.
- Collectif designers+, association de professionnels du design.

Limites / freins

- Diversité des marchés et besoin de segmentation.
- Difficulté d'évaluation des marchés et complexité de mise en œuvre du fait de la variété des thématiques abordées (habitat, santé, numérique).

Projets à venir

- Phase amont actuellement.
- Phase développement de produits à venir.

Pôle domotique et santé de Guéret

Creuse

- <http://www.odyssee2023.com>

Origine

2002 : le pays de Guéret, dans le cadre d'un dossier de candidature au programme européen Leader+, s'interroge sur la manière de maintenir sur son territoire les jeunes diplômés du BTS domotique de Guéret et promouvoir de nouveaux services à destination d'une population vieillissante.

2004 : la communauté de communes de Guéret Saint-Vaury fait réaliser, dans le cadre du programme Leader+, une étude de faisabilité pour la création d'un pôle de compétences dans le champ de la domotique ; celle-ci met en évidence les opportunités de développement offertes par le maintien à domicile des personnes dépendantes et identifie les partenaires à mobiliser. Les élus s'engagent alors dans le développement d'une filière économique mobilisant l'ensemble des partenaires concernés.

Juin 2006 : le pôle domotique et santé bénéficie de la labellisation PER. Un chef de projet est recruté en octobre.

2007/2008 : expérimentation d'un « pack domotique » par le Conseil général de la Creuse, constitué à partir des solutions développées dans le cadre du pôle (détecteur de chutes ou automatisation de l'éclairage par détecteur de mouvement par exemple) qui doit permettre d'équiper le domicile de 2000 personnes en perte d'autonomie. La plate-forme de téléassistance est confiée par délégation de service public à Sirmad Téléassistance (fondation caisse d'épargne).

2008 : ouverture d'une licence professionnelle en domotique à Guéret, au sein du lycée Favard (il accueille un BTS domotique depuis 1992).

2009 : ouverture du centre de ressources. Il accueille et héberge aujourd'hui les formations initiales et continues, un incubateur d'entreprises pour le développement de produits et services domotiques, un show-room et un espace documentation pour informer le grand public et présenter les usages des produits et services domotiques.

2010 : déploiement du pack domotique à l'échelle du département.

La chambre des métiers et de l'artisanat, en partenariat avec les deux organisations professionnelles du bâtiment (FFB et CAPEB) a incité 25 artisans électriciens et plombiers/chauffagistes à se fédérer en groupement coopératif et obtenir l'exclusivité des installations de packs domotiques sur le département. La coopérative est en activité depuis septembre 2010.

Un important dispositif de formation des professionnels a été mis en place pour convaincre et rassurer les personnes âgées sur ce service : formation des équipes du conseil général, des travailleurs médico-sociaux évaluant les plans d'aides des personnes (sensibilisation et explication des usages), des assistantes sociales (sensibilisation et explications des usages), de l'équipe domotique qui réalise les diagnostics, des 7 associations de services d'aide à domicile du territoire, et des installateurs (formation technique et sur l'approche du public âgé).

2012 : Le centre de ressources devient incubateur régional de l'AVRUL (Agence de valorisation de la recherche universitaire du Limousin) pour les entreprises de domotique.

Objectifs

- Développer les nouveaux marchés de services et de produits domotiques.
- Favoriser localement la création d'emplois et d'entreprises dans cette filière.
- Soutenir et accompagner les formations qualifiantes académiques, universitaires et continues tout au long de la vie.
- Relever le défi du vieillissement au bénéfice du territoire, de sa population et des entreprises.

Gouvernance

Pour conduire à leur terme les actions prévues au titre de la labellisation PER, un comité de pilotage a été mis en place. Ce comité, présidé par le président de la communauté de communes de Guéret Saint-Vaury comprend : le préfet de la Creuse, le président du conseil régional du Limousin, le président du conseil général de la Creuse, le président du pays de Guéret, le président du Groupe d'action locale Leader+ du pays de Guéret, le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Un comité technique a réuni quant à lui les partenaires opérationnels et financiers : consulaires (chambre des métiers et de l'artisanat, Cci), acteurs de l'éducation et de la recherche (université du Limousin, lycée Jean Favard), acteurs de la santé et du médico-social (centre hospitalier de Guéret, centre médical MGEN, fondation Caisse d'épargne), entreprises (entreprises Legrand, Axione Limousin, CM International, artisans locaux) et associations locales d'aide aux personnes âgées.

La création prochaine d'un cluster d'entreprises devra permettre le pilotage local du réseau d'acteurs ainsi constitué.

Moyens humains et financiers

Le projet présenté pour la labellisation des opérations 1 et 2 s'élevait à 2,1 millions d'euros (investissement) :

- 1,8 million d'euros pour le centre de ressources en Domotique (opération 1),
- 0,3 million d'euros pour les Packs Domicile (opération 2).

Les partenaires financiers du projet étant :

Pour le centre de ressources :

- État (PER) 42 %.
- Communauté de communes de Guéret Saint-Vaury 31 %.
- Conseil régional du Limousin 20 %.
- Conseil général de la Creuse 5 %.
- Les partenaires privés 1 %.

Pour le pack domotique :

- État (PER) : 30 %.
- Conseil général de la Creuse 22 %.
- Europe (Leader +) 21 %.
- Conseil régional du Limousin 4 %.
- Communauté de communes de Guéret Saint Vaury 4 %.
- Centre hospitalier de Guéret 7 %.
- Legrand, Axione et autres contributions privées 12 %.

Le centre de ressources en domotique est aujourd'hui l'outil opérationnel de la communauté de communes. Il fonctionne avec un directeur et une assistante et est financé en grande partie par des fonds européens (FEDER).

Partenariats

En plus des partenariats opérationnels et financiers, se développent dans le cadre du pôle domotique de nombreux partenariats spécifiques en fonction des actions menées :

- Pour réaliser les formations dans le cadre des packs domotique, le conseil général s'appuie sur les 3 organismes publics de formation (AFPA, GRETA et CFPPA), le CNISAM à Limoges (au service de l'artisanat pour les questions de santé et d'autonomie des personnes) et le fabricant des équipements du pack domotique Legrand (avec sa filiale de téléassistance Intervox).
- Le centre de ressources organise des manifestations avec les fédérations professionnelles, CAPEB, FFB, les organismes de formation continue, les consulaires et les entreprises locales.
- Le pôle domotique est par ailleurs un des membres fondateurs du living lab limousin Autonom'Lab.

Limites / freins

Difficultés d'identification par le grand public.

Projets en cours

Ouverture à la rentrée 2013 d'un master international en domotique au sein du centre de ressources (« Auton'home-e »).

Le pôle est impliqué dans le projet CroissEMSE (CROISSance des Entreprises sur le Marché des SEniors) piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse. Ce programme vise à accompagner les entreprises volontaires du département dans l'identification de débouchés sur le marché des seniors (produits et/ou services).

Formalisation d'un cluster d'entreprises en domotique piloté par le centre de ressources.

Bibliographie



- 300 propositions, innovations et curiosité sociales venues de l'étranger. Centre d'analyse stratégique. 2012
http://www.strategie.gouv.fr/system/files/panorama_dqs_2011-le_13_avril_2012final.pdf
- Bien vieillir grâce au numérique : qualité de vie, autonomie, lien social. Brugière Amandine, Rivière Carole-Anne. FYP éditions. Juin 2010. 159 p.
<http://fing.org/?Bien-vieillir-grace-au-numerique>
- La convergence des politiques publiques du vieillissement et des politiques locales de l'habitat : réalités et perspectives. Etude menée dans le cadre du programme de recherche « Vieillissement de la population et Habitat » du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Béatrice Herbert. Anil. Avril 2010. 123 p.
<http://www.anil.org/publications-et-etudes/etudes-et-eclairages/etudes-et-eclairages-2010/la-convergence-des-politiques-publiques-du-vieillissement-et-des-politiques-locales-de-lhabitat/>
- Les départements veulent promouvoir la démocratie participative des retraités et des personnes âgées. Communiqué de presse de Claudy Lebreton, président de l'Adf. 19 juin 2012
<http://www.departement.org/sites/default/files/2012-06-19%20-%20CP%20Lancement%20concertation%20CODERPA.pdf>
- Guide méthodologique des coopérations territoriales : formes juridiques. Anap. Janvier 2011. 185 p.
<http://www.anap.fr/detail-dune-publication-ou-dun-outil/recherche/guide-methodologique-des-cooperations-territoriales/>
- Guide à l'usage des concepteurs et des entreprises : design pour tous comment s'y prendre. Préconisations pour une conception pour le plus grand nombre. Collectif Designer+. 2012. 31 p.
<http://www.adel42.com/data/fichiers/file/guide-design-pour-tous-05-06-12.pdf>
- L'innovation victime de la gestion chaotique de l'argent public. Herbert Marie. 16 avril 2012
<http://www.euractiv.fr/innovation-victime-gestion-chaotique-argent-public-article>
- Refonder l'aide et l'accompagnement à domicile : l'Adf s'engage. Adf. 15 mars 2012
<http://www.departement.org/sites/default/files/refonder%20l%27aide%20a%20domicile.pdf>
- Renouveler l'ingénierie territoriale du vieillissement : livre blanc Territoires et vieillissement. Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise. 2012. 86 p.
<http://www.urbalyon.org/PDF/3218>
- Les seniors, une cible délaissée. CREDOC. 2010. 4 p.
<http://www.credoc.fr/pdf/4p/229.pdf>
- Vers de nouvelles politiques du vieillissement. Argoud Dominique. 9 novembre 2009. 5 p.
http://www.pays-gml.fr/FileMMedia/File/Enfance-jeunesse-personnes/Conference_Dominique_ARGOUD_9_11_12_le_Vieillissement.pdf
- Vieillissement, activités et territoires à l'horizon 2030. Godet Michel, Mousli Marc. 2006. 296 p.
<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/063.pdf>
- Vivre ensemble plus longtemps. Centre d'analyse stratégique. 2010. 311 p.
http://www.strategie.gouv.fr/system/files/vivre_ensemble_plus_longtemps.pdf



Présentation

MISSION

Etd, le centre de ressources du développement territorial, assure une mission d'intérêt général au service des collectivités et de leurs groupements.

Ses services fondés sur des études et des productions méthodologiques visent à qualifier et professionnaliser les élus, techniciens et partenaires engagés dans l'élaboration d'un projet de territoire et de ses déclinaisons opérationnelles.

Dans certains domaines émergents ou sur des champs encore peu investis, Etd accompagne l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention et d'action des collectivités afin de contribuer à faire progresser les politiques publiques.

L'observation des modalités de coopération entre collectivités est un axe majeur des travaux d'Etd, qu'il s'agisse de coopération entre collectivités de même rang à l'échelle de territoires plus vastes ou entre des collectivités de niveau différent.

GOUVERNANCE

Avec l'adoption de ses nouveaux statuts en octobre 2012, Etd a élargi sa gouvernance aux associations d'élus et aux réseaux nationaux intervenant dans le champ du développement territorial. L'association comprend désormais quatre catégories de membres : collectivités et leurs groupements, Régions et Départements, association d'élus et réseaux nationaux.

Un comité des financeurs réunit les personnes morales publiques ou privées contribuant de façon substantielle et récurrente au financement du programme de travail de l'association et est invité aux réunions du conseil d'administration.

ACTIVITÉ

L'activité d'Etd est conduite pour et en partenariat avec ses usagers. Elle s'organise en 3 grands domaines :

- Observation des stratégies et des pratiques du développement territorial,
- Travaux de recherche-développement à vocation méthodologique,
- Services aux élus et techniciens engagés dans le développement territorial.

PRÉSIDENT

Marc CENSI

DIRECTRICE

Delphine VINCENT

BUDGET

2,5 M€ dont 75% Datar - Caisse des dépôts et 25% recettes propres

ADHÉRENTS AU 31/10/2012

262 dont 12 Régions, 19 Départements et 231 Intercommunalités et leurs groupements

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Régions 4 sièges

Départements 4 sièges

Collectivités et groupements 6 sièges

Associations d'élus et réseaux 6 sièges



Nos partenaires



ISBN 978-2-914600-32-3



15 €